



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Emploi

Question écrite n° 36302

Texte de la question

M Eric Raoult attire l'attention de M le ministre des affaires sociales et de l'emploi sur le probleme du retard de paiement des indemnites versees par l'Etat aux jeunes beneficant de stages d'insertion a la vie professionnelle. En effet, dans le departement de la Seine-Saint-Denis, plusieurs jeunes en SIVP, engages en decembre, n'ont pas encore recu de l'organisme payeur leur indemnite. Renseignements pris, ils se sont entendu repondre qu'ils ne pourraient etre regles avant la fin du mois de fevrier. Ce retard de plusieurs mois les place dans une situation difficile. Il serait donc necessaire de reduire ces delais de paiement. Il lui demande donc quelles mesures il compte prendre pour ameliorer cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Raoult Éric](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36302

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : affaires sociales et emploi

Ministère attributaire : affaires sociales et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 février 1988, page 518